

# Bulletin du FMI

## PRÊTS AUX PAYS À FAIBLE REVENU

### Deux pays font appel au mécanisme de protection contre les chocs du FMI. D'autres devraient suivre

Bulletin du FMI en ligne  
10 décembre 2008

- La République kirghize et le Malawi obtiennent des prêts au titre de la facilité modifiée de protection contre les chocs
- Ces demandes font suite à la hausse des prix alimentaires et énergétiques
- Plusieurs autres pays d'Afrique devraient aussi demander de l'aide

Un pays d'Asie centrale et un pays africain sont les premiers à faire appel au mécanisme modifié de prêt destiné à aider les pays à faible revenu à gérer les situations d'urgence provoquées par des phénomènes qui échappent à leur contrôle.

Selon des responsables du FMI, plusieurs autres nations africaines devraient leur emboîter le pas prochainement.

Le Conseil d'administration du FMI a approuvé le 10 décembre un prêt de 100 millions de dollars à la République kirghize, pays montagneux et enclavé d'Asie centrale, au titre de la [Facilité de protection contre les chocs exogènes](#) (FCE) modifiée. Il en avait auparavant approuvé un de 77 millions de dollars sur un an pour le Malawi – le premier depuis la révision de la FCE en septembre.

Le prêt sur 18 mois à la République kirghize aider les autorités à faire face à plusieurs chocs économiques, dont le renchérissement des matières premières enregistré jusqu'à la mi-2008, le déficit de production d'électricité hydraulique, les difficultés du secteur bancaire du Kazakhstan voisin, et un tremblement de terre dans la région de Nura.

Le prêt au Malawi, pays du sud-est de l'Afrique lourdement tributaire des exportations de tabac, aidera les autorités à s'adapter à l'évolution défavorable des termes de l'échange provoqué par la flambée des prix des carburants et des engrais en début d'année.

#### Plus facile et plus rapide

La FCE a été [mise en place](#) il y a deux ans pour renforcer la capacité du FMI à aider les pays à faible revenu à faire face aux chocs brutaux et exogènes. La révision de ce mécanisme, destinée à permettre aux pays membres de recevoir plus facilement et plus rapidement l'aide du FMI, a été accélérée au vu de l'expérience acquise et de la détérioration de la conjoncture économique mondiale, notamment la flambée récente des prix des produits alimentaires et des carburants dont les pays à faible revenu ont particulièrement souffert.

La révision de la FCE a pour objectif d'apporter aux pays à faible revenu membres du FMI une assistance plus rapide et plus substantielle pour les aider à surmonter certains événements : variations des prix des matières premières (dont le pétrole), catastrophes naturelles, conflits et crises dans les pays limitrophes qui perturbent les échanges.

Les modifications apportées au mécanisme, entrées en vigueur fin novembre, ont aussi simplifié la conditionnalité (les engagements pris par les États emprunteurs sur le plan économique et financier) liée à la FCE. Ils répondent à la [demande exprimée par les ministres](#) lors des réunions de printemps du FMI, en 2008.

### **Les programmes de prêt améliorés du FMI**

La révision de la FCE s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par le FMI pour améliorer sa gamme de prêts. En octobre, il a annoncé le lancement d'un [nouveau dispositif de prêt à court terme](#) pour acheminer rapidement des fonds vers les pays émergents qui affichent un bilan solide mais ont besoin d'une aide urgente, pendant la crise financière actuelle, pour surmonter des problèmes temporaires de liquidité. Le FMI met par ailleurs à la disposition des autorités d'autres pays membres où le cadre de l'action publique doit être renforcé les [facilités classiques de prêt](#) couvrant de plus longues périodes, mais selon une procédure accélérée.

Le FMI a engagé un [réexamen de sa fonction de financement](#) dans les pays membres pour s'assurer qu'il dispose d'instruments adaptés à leurs besoins face à l'intensification et à la complexité croissante des mouvements financiers internationaux.

### **La République kirghize lutte contre les chocs**

Le FMI a annoncé que [l'équipe](#) dépêchée au Kirghizstan avait abouti en novembre à un accord avec les autorités sur un programme économique visant à gérer les conséquences défavorables des chocs exogènes qui ont frappé l'économie nationale, notamment la flambée des prix des produits alimentaires et de l'énergie et l'insuffisance de la production nationale d'électricité due au faible niveau des eaux dans le réservoir de Toktogul.

Si le programme donne priorité aux mesures macroéconomiques, les autorités n'en poursuivront pas moins leur plan de réformes structurelles afin d'améliorer la gestion macroéconomique et d'assurer une croissance dynamique à plus long terme.

Le programme économique pour 2008-09 s'attaque aux conséquences des chocs exogènes et vise à maîtriser les effets sur l'économie kirghize du ralentissement de la croissance régionale et des retombées de la crise financière mondiale. Il a pour objectifs de réduire l'inflation, de soutenir la croissance économique et de protéger les pauvres dans un pays qui compte quelque 5 millions d'habitants.

### **Le Malawi s'adapte à la hausse des prix**

Au Malawi, qui compte quelque 15 millions d'habitants, les autorités ont demandé à bénéficier de la FCE pour s'adapter à l'évolution défavorable des termes de l'échange provoquée par l'essor des prix des carburants et des engrais au début de 2008.

«Le niveau actuellement bas des réserves internationales du Malawi est inquiétant pour la stabilité financière et la sécurité alimentaire», a déclaré M. Takatoshi Kato, Directeur général adjoint du FMI.

Le programme économique, qui sera financé par un prêt élevé du FMI au titre de la facilité FCE, permettra de maîtriser les pressions sur la balance des paiements et de reconstituer les réserves de change tout en préservant la croissance et la sécurité alimentaire. A ce financement s'ajoutera un resserrement budgétaire et monétaire. De nouveaux fonds ont été accordés par les donateurs, qui faciliteront l'ajustement de l'économie à la dégradation des termes de l'échange.

«La réduction des emprunts intérieurs prévue par les autorités en 2008-08 est un élément fondamental de l'ajustement budgétaire. Elle nécessitera de renforcer la discipline budgétaire, notamment par une nouvelle amélioration de la gestion des finances publiques. Il faudra résister aux pressions sur les dépenses, surtout dans la période précédant les élections générales de mai 2009, afin de maintenir les réserves de change et les investissements prioritaires», a déclaré M. Kato.

*Les commentaires sur cet article sont à envoyer à [imfsurvey@imf.org](mailto:imfsurvey@imf.org)*

Traduction d'un article paru dans le Bulletin du FMI sur [www.imf.org/imfsurvey](http://www.imf.org/imfsurvey)